





Service Risques, RETEX, et Analyse Opérationnelle

Feu « technique » au centre d'enfouissement

Le 4 juillet 2013 à 22h24 le CTA-CODIS 45 reçoit un appel de la société COPS (société de surveillance) pour un feu dans une alvéole sans autre précision à la SETRAD Veolia, le centre d'enfouissement de Bucy-Saint-Liphard.

En transit le chef d'agrès du FPT Orl Nord aperçoit un important panache de fumée et confirme par radio l'engagement du CCFS en renfort.

Moyens engagés au départ :

-CCF Boulay

-FPT Nord

-VCG Nord

+ CCFS par anticipation





A leur arrivée sur les lieux les sapeurs-pompiers sont confrontés à un feu de détritus d'origine inconnue en libre propagation dans l'alvéole.



Je suis : au centre d'enfouissement de Bucy-Saint-Liphard

Je vois : Feu de déchets sur environ 200m², 1 seul point d'eau accessible.

Je demande: 1 CCF





Service Risques, RETEX, et Analyse Opérationnelle

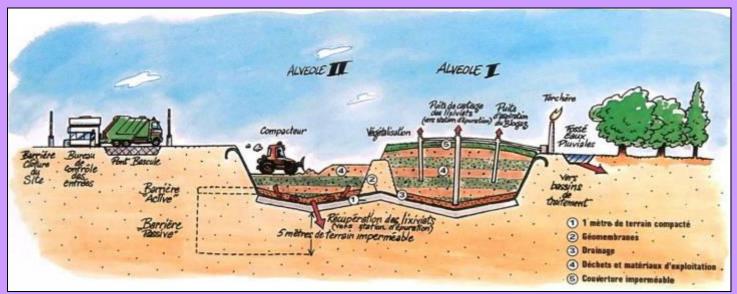
SUr: Les CSDU (Centres de Stockage de Déchets Ultimes) [également appelés CET (Centres d'Enfouissement Technique) ou encore « décharges »]

<u>-Les CSDU ou de classe 1</u>: Les décharges de classe 1 accueillent principalement les "déchets industriels spéciaux", présentant un caractère dangereux reconnu pour le milieu naturel ou les êtres vivants. Elles sont également appelées **Installations de stockage de déchets dangereux (ISDD). (Aucune installation dans le Loiret)**

<u>-Les CSDU de classe 2</u>: appelés Installations de Stockage de Déchets non Dangereux (ISDND) reçoivent les déchets industriels et commerciaux, non recyclables et non valorisables : on parle alors de déchets « Ultimes » qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de son caractère polluant. <u>Les classes 1 et 2 sont ICPE.</u>

(3 sites dans le Loiret : SETRAD à Bucy St-Liphard, ECOVALIS à Saint-Aignan des Gués, SITA à Chevilly)

<u>-Les CSDU de classe 3 :</u> Les décharges de classe 3 (**ISDI**) accueillent principalement les déchets inertes (terres, gravats, déchets de démolition, etc). Elles sont sous la responsabilité du Maire <u>et ne sont donc pas classées ICPE.</u>





Le site de Bucy est un CSDU 2 dont l'exploitation est autorisée pour 12 ans. Le site est en perpétuelle évolution et comportera à terme 16 alvéoles de 5000m² chacune pouvant atteindre 26m de haut.

Chaque alvéole est constituée d'une géo-membrane pour protéger le sol et le réseau de récupération des lixiviats (liquides résiduels) et du biogaz.

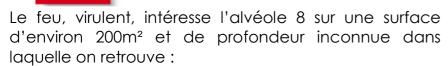
Une fois les casiers remplis, ils sont recouverts d'argile et de terre et doivent s'intégrer au paysage. Le biogaz (méthane principalement) est valorisé pour produire de la chaleur et de l'électricité ou bien brulé par des torchères.

Le site fait l'objet d'une surveillance constante de la qualité des eaux pluviales et souterraines, qui sera poursuivie en post-exploitation durant 30 ans.









-Des refus de tri, des mâchefers (résidus solides de combustion contenant dioxines et métaux lourds), des déchets divers non valorisables, des boues de stations d'épuration, des matelas,...

Lors d'un message complémentaire le COS demande

un CCF supplémentaire en raison d'un problème technique (mise en aspiration impossible du CCF de Boulay car celui-ci ne dispose pas d'un orifice d'entrée de 100mm ni d'une réduction de 100/65mm), le CODIS engage alors le chef de colonne et le PC.



Technique opérationnelle

-Objectif défini en commun avec l'exploitant:

→ contenir le feu en partie centrale et surfacique de l'alvéole et l'empêcher de se propager à la membrane (voir schéma des alvéoles plus haut)



-Idée de manœuvre : en 3 temps

- 1/ Abaisser l'intensité du foyer en le refroidissant par une attaque au mouillant.
- 2/ Sécuriser l'intervention des employés du site qui acheminent de la terre et du sable avec des tombereaux (camions-bennes), pelleteuses et compacteurs pour étouffer l'incendie.
- 3/ Assurer une surveillance afin de stopper toute reprise de feu









Les opérations d'extinction et de déblai se termineront vers 1h00 du matin et auront nécessité l'acheminement d'une quantité considérable de terre et de sable (équivalente à 33 tombereaux).

Moins de 48h après, le feu reprendra dans des matelas situés à 2-3 m de profondeur, nécessitant l'intervention d'un groupe feu industriel et d'un renfort commandement de colonne. La méthode d'extinction retenue par le chef de groupe sur accord du chef de colonne reproduira à peu de choses près l'idée de manœuvre de la veille.





RETour d'Expérience







Service Risques, RETEX, et Analyse Opérationnelle



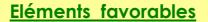
Retrospective



En avril 2012 un feu de moindre ampleur s'était déclaré dans une alvéole en cours d'exploitation sur le site de Bucy et avait nécessité l'engagement d'un GIFF en soutien des engins mécaniques du site.









- -Réserves en eau abondantes
- -Détection relativement précoce grâce à la vidéo surveillance

Eléments défavorables :



- -Topographie du site : mise en aspiration difficile en raison d'un sol non plan (amorçage délicat), terrain meuble à certains endroits ne permettant pas aux FPT d'accéder à la totalité du site
- -Intervention nocturne
- -Lecture du feu difficile (feu couvant, points chauds profonds, axes de propagation difficilement identifiables, usage limité de la caméra thermique)
- -Mise en aspiration du CCF Boulay techniquement impossible
- -L'enjeu principal (la membrane) est inaccessible directement

Ce qu'il faut retenir:

- Cette intervention a permis d'identifier le besoin d'équiper les VIP/VPI et certains CCF de réductions de 100/65mm (actualisation Equicis)
- Ces 2 interventions successives ont permis une réunion de retour d'expérience sur site avec l'exploitant afin d'appréhender les spécificités d'un tel site (fonctionnement, évolution du site, présence de biogaz,...)
- La configuration du site et la spécificité du sinistre nécessitent l'engagement de moyens FDF (CCF, CCFS, VLHR)





d'information sur les déchets (Présentation des différentes décharges)



Intervention n°1:

- Ltn MEKNI
- Cne FLAMANT Intervention n°2:
- -Ltn TONI
- -Cdt BOISSONNET



-Chef du Pôle Prévision **Opérationnelle: Cdt ROUX** -Analyse opérationnelle : Ltn MARY